

Obésité infantile : l'Assurance Maladie vous accompagne



La prévention du surpoids et de l'obésité commence dès l'enfance et passe par l'acquisition de bonnes habitudes de vie. Ainsi, l'Assurance Maladie permet aux enfants qui en éprouvent le besoin de se faire accompagner gratuitement par des professionnels de la santé.

▼ Contenu

Le surpoids et l'obésité constituent des facteurs de risque avérés pour un certain nombre de maladies, dont les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète.

Ainsi, puisque prévenir l'obésité infantile permet de réduire les risques d'obésité à l'âge adulte, l'Assurance Maladie a créé un programme : **Mission Retrouve Ton Cap**.

Ce dispositif permet aux enfants de 3 à 12 ans à risque d'obésité, en surpoids ou en obésité simple, de bénéficier sur prescription médicale d'une prise en charge précoce, pluridisciplinaire - diététique, psychologique, activité physique - remboursée à 100 % par l'Assurance Maladie sans avance de frais par la famille ni dépassement d'honoraire.

Informations sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

► Liens utiles